

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet
Aménagement de parkings à Amnéville (57)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
---

**2.1 Personne physique**

Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
---

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. a)	Le projet comprend 144 places de parking. Deux parkings sont inclus dans le terrain d'assiette.
47. a)	Des opérations de défrichement sur l'ensemble du terrain d'assiette du projet sont prévues sur environ 5310m <sup>2</sup> . Un dossier de défrichement est en cours d'instruction au sein des services de la DDT.

4. Caractéristiques générales du projet
---

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Deux opérations de création de parkings sont comprises dans le projet. Ils seront aménagés durant l'année 2022 (Début de la phase 2 du projet) :

- Le parking (Parking centre 3) est d'une emprise au sol d'environ 1723m<sup>2</sup>, dont 2800m<sup>2</sup> sont compris dans une procédure de défrichement en cours d'instruction. Il sera entièrement aménagé en enrobés. Il comprendra 72 places. C'est une extension du parking situé rue des Brasseurs.
- Le dernier parking (Parking Sud 2) possède une emprise au sol d'environ 2133 m<sup>2</sup>. La majeure partie du site est inclus dans la demande de défrichement en cours d'instruction (2510 m<sup>2</sup>). Il sera entièrement aménagé en enrobés. Il comprendra 72 places.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de création de ces parkings fait partie intégrante d'un plan plus vaste de maintien et de développement des activités touristiques et économiques de la Cité des Loisirs à Amnéville.

La création de ces parkings (en extension de certains parkings existants) permet d'améliorer la qualité du service proposé aux usagers sur une zone qui accueille un public nombreux sur la Cité de Loisirs. La présence voisine de nombreuses activités différentes attire régulièrement des personnes sur ce secteur peu servi en parkings de qualité.

Viabiliser ces parkings répond également à des besoins de normes, tant pour les PMR que pour la gestion des eaux. La création de 144 places de parking permettra ainsi d'allier plus-value sociale et touristique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Pour l'ensemble des parkings, il est prévu un programme de travaux similaires :

- Travaux de nettoyage et de terrassement (défrichements éventuels);
- Installations de réseaux divers et équipement;
- Installations de réseaux divers;
- Implantation des équipements électriques;
- Réalisation des revêtements et espaces verts.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parkings seront utilisés pour les accès des différents sites (zoo, aquarium, golf) au droit de la Cité des Loisirs d'Amnéville.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager
- Demande d'autorisation de défrichement (en annexe du présent dossier) soumis à examen à la DDT (Code Forestier)
- Demande d'examen au cas par cas (présent document) pour certains points du projet

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du projet (m <sup>2</sup> )	5310
Nombre de places de stationnement (u)	144
Surface imperméabilisée (m <sup>2</sup> )	3856
Défrichement (m <sup>2</sup> )	5310

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

P1 : Parking Centre 3 : Rue de la  
Source 57360 Amnéville

P32: Parking Sud 1 +2 : Impasse du  
Brasseur 57360 Amnéville

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 9° 24' 27 " 95 Lat. 6 ° 13' 59 " 64

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont : - "Friche industrielle de Rombas" (type 1 n°410030120) à 1km - "Forêt de Moyeuivre et Coteaux" (type 2 n°410030448) à plus de 2 kms comprenant les ZNIEFF I "Vergers et coteaux à Pierrevillers" (n°410030532), "Grande carrière de Malancourt-la-Montagne" (n°410015817), "Vergers de Malbutte à Marange-Silvange" (n°410030508)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection au titre des monuments historiques, le plus proche étant l'Eglise Saint-Hubert de Gandrange à environ 2 kms de l'aire d'étude.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'inventaire des ZDH de Lorraine indique une zone à dominante humide au niveau du P3. Le P2 et le P1 sont également situés sur des zones humides référencées. Aucune zone humide avérée du SAGE n'est présente dans l'emprise du projet.  Une étude de caractérisation des zones humides réglementaires a été réalisée par le bureau d'études Atelier des Territoires en mars 2020 sur critère pédologique et floristique. Aucune zone humide n'est présente dans l'emprise du projet.



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Amnéville dispose d'un Plan de Prévention ds Risques au titre des risques de mouvements de terrain, affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines), approuvé le 07/10/2011. La commune dispose également d'un plan des risques miniers approuvé le 07/03/2014 mais l'aire d'étude n'est pas concernée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un captage se situe dans l'emprise projet au sud-est de la piste de ski (source Saint Nicolas) mais il s'agit d'un captage en secours actifs. Aucun périmètre de protection n'est présent autour de ce captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude n'est pas concernée par un périmètre de site inscrit, le plus proche se situe à plus de 12 kms à l'est : "SIS7331 Vallée de la Canner".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par aucun zonage Natura 2000. Deux zones Natura 2000 se trouvent à proximité : - "Pelouses du Pays Messin" (FR4100159, directive habitat) à environ 12 kms au sud - "Jarny-Mars-la-Tour" (FR4112012, directive oiseaux) à environ 15 kms au sud-ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront exportés du site et valorisés dans les filières adaptées et conformément à la réglementation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura un apport de matériaux pour constituer le revêtement du parking et des nouvelles voiries qui seront mises en place.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'autorisation de défrichement concerne de la destruction de hêtraie neutrophile, considéré comme un habitat de ZNIEFF de type 3, dont l'enjeu peut être considéré comme assez élevé. Certaines espèces sont impactées par le projet, notamment l'avifaune locale. Les chiroptères vont également être impactés par le défrichement. Perturbations temporaires à court terme de certains individus. Des plantations sont prévues pour permettre aux espèces de retrouver à proximité des habitats favorables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 12 kilomètres au sud : "Pelouses du Pays Messin" (FR4100159). Ce site n'est pas impacté par le projet.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au sein d'une ZNIEFF. la ZNIEFF la plus proche se trouve à 1 kilomètre. Il s'agit de la ZNIEFF "Friche industrielle de Rombas" (type 1 n° FR410030120). En respectant les périodes de réalisation des travaux et en balisant les chemins empruntés par les engins pour qu'aucune circulation ne se fasse au sein de la ZNIEFF, le projet n'aura aucune incidence sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de parking engendrera des défrichements (d'où la présente demande d'autorisation). 0,5 ha de boisements sont concernés. Le projet engendre donc de la consommation d'espaces naturels.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune fait l'objet d'un plan de prévention des risques miniers mais l'aire d'étude n'est pas concernée par ce risque.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun mouvement de terrain n'a été répertorié sur l'aire d'étude. Les parkings sont situés sur des zones avec un aléa moyen d'exposition au retrait/gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de nouveaux parkings va engendrer un trafic plus important mais il va également permettre une circulation plus fluide et plus adaptée aux différents usagers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera quelques nuisances sonores supplémentaires en phase travaux liées à l'utilisation d'engins de chantier et le trafic de poids lourds pour l'acheminement des matériaux constitutifs des aménagements. Ces impacts sont temporaires. La phase exploitation n'engendrera aucune nuisance sonore.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas, ni n'est concerné par des nuisances olfactives autres que celles liées au trafic automobile.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux engendrera des rejets dans l'air. Des mesures simples de type arrosage de chantier permettront de limiter les émissions de poussières. Ces impacts concernent la phase travaux et sont donc temporaires. Le trafic automobile engendre des rejets dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking disposera d'une gestion de ses eaux de ruissellement afin d'assurer un traitement qualitatif et quantitatif avant infiltration des eaux.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les entreprises en charge des travaux maîtriseront leurs effluents (stockage ou rejet dans le réseau d'eaux usées) grâce à la mise en place d'une base de vie. Plusieurs mesures permettront de contenir les éventuelles pollutions accidentelles : stockage de polluants liquides, stationnement des engins de chantier sur rétention étanche et en retrait des cours d'eau, entretien régulier des engins de chantier.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La maintenance des engins et matériels de chantier seront interdites sur site afin d'éviter tout risque de pollution.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a notamment pour ambition l'intégration paysagère de la zone d'activité. Les nouveaux aménagements seront donc intégrés au paysage et à l'environnement du site notamment grâce à la végétalisation du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est une extension des aménagements existants.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé répondant à l'article R122-5 du Code de l'Environnement sur lequel le projet pourrait avoir des incidences n'a été répertorié.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Une gestion des eaux pluviales adaptée sera mise en place. Elle respectera les orientations et les dispositions issues des différents documents réglementaires (SDAGE, SAGE).

Des mesures préventives classiques en phase travaux seront mises en place : vérification du bon état de fonctionnement des engins de chantier, évacuation des matériaux souillés vers des décharges agréées et transport immédiat en cas de pollution accidentelle, balisage de l'emprise travaux.

Concernant les enjeux faunistiques et floristiques du site du projet, des mesures seront également mises en place : réalisation des travaux durant les périodes favorables à chacune des espèces, mesures spécifiques de lutte contre les espèces envahissantes exotiques.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principales thématiques environnementales concernées par le projet sont essentiellement liées au milieu naturel existant. Les mesures pour limiter les impacts sont énoncées dans ce document et seront respectées par les entreprises de travaux.

Le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié ;</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Volets faunistiques, floristiques et zones humides préalable à projet de requalification du secteur de loisirs d'Amnéville - Demande d'autorisation de défrichement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Amnéville

le,

07. 01. 2022

Signature



Destination Amnéville  
2 rue de l'Europe  
57360 Amnéville  
03 87 70 10 40  
www.amneville.com